

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 02 avril 2013 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Louis-Georges Simard, Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Guy Simard, Marie-Ève Michaud et Rémi Beaulieu, sous la présidence de la mairesse, Élisabeth Hudon, formant quorum.

### **1. Ouverture de la séance**

La mairesse ouvre la séance à 20h00.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour. Louis-Georges Simard demande d'ajouter un point au varia : «Suivi de l'assemblée publique de consultation sur la modification du règlement de zonage dans la zone R5»

**13-04-01**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse avec le point «Suivi de l'assemblée publique de consultation sur une modification du règlement de zonage» ajouté au varia.

**ADOPTÉ**

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2013**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal.

Aucune correction à apporter

**13-04-02**

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2013 soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ**

### **4. Suivi au procès-verbal**

- Au point 11 : La description technique de l'arpenteur relativement à la demande d'exclusion pour le Camping a été reçue. Le directeur général va envoyer le document à la CPTAQ pour officialiser l'entrée en vigueur du changement de zonage.
- Au point 15 : La journée défi 5/30 du 16 mars dernier s'est très bien déroulée. Il y avait plusieurs activités sportives organisées pour les petits et les grands dont une partie d'hockey entre l'équipe municipale et les citoyens, fabrication de cerfs-volants et olympiades. Une collation santé était offert sur place et il y avait de la musique d'ambiance.
- Au point 16 : Le séjour exploratoire de Place aux jeunes à Rivière-Ouelle, qui s'est tenu le 16 mars dernier à la salle du conseil, s'est aussi très bien déroulé. Un dîner causerie a été offert aux jeunes durant laquelle la mairesse, le directeur général, l'agente de développement et un couple récemment installé à Rivière-Ouelle ont fait la promotion de la municipalité et de la région.
- Au point 19 : La mairesse fait un rappel aux citoyens pour la commande d'arbres avant le 1er mai 2013

- Au point 23 : La mairesse encourage les citoyens à donner généreusement à la Société canadienne du cancer en achetant une jonquille durant le mois d'avril
- Au point 30 : À la question d'un citoyen concernant les services de la Régie intermunicipale en protection incendie, le directeur général lui répond qu'aucune sortie n'a été nécessaire pour prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule sur l'autoroute 20 impliquant un non-résident depuis l'adoption du règlement # 2012-4

#### 5. Période de questions

Aucune question

#### 6. Développement durable

Depuis l'adoption de la Politique de développement durable le mois dernier, la mairesse énumère les actions des élus et des employés municipaux qui ont favorisé le développement durable :

- Version papier du calendrier de collecte des matières résiduelles en voie de disparition
- Utilisation de nappes en tissu et de vaisselle lavable lors du séjour exploratoire du 16 mars dernier
- Participation de l'agente de développement à une séance d'information sur le programme ICI On recycle !
- Achat de verres, de pichets d'eau et de vaisselle lavable pour le bureau municipal
- Achat de boîtes à canettes pour le bureau municipal et la salle du Tricentenaire
- Aucune bouteille d'eau en plastique n'était disponible lors de la journée défi 5/30 du 16 mars dernier. Il y avait des pichets d'eau.
- Achat de brocheuses fabriquées à partir de matières recyclées et utilisation de papier recyclé au bureau municipal
- Élimination du papier lors des séances publiques et des réunions de travail

#### 7. Autorisation de dépense pour des pots de fleurs

**ATTENDU QU'** un montant est prévu au budget pour l'achat de pots de fleurs ;

13-04-03

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 1500\$ plus taxes pour l'achat de pots de fleurs.

**ADOPTÉ**

#### 8. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2013

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable ! Le sais-tu ?* afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la thématique 2013 encourage les Québécois et Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide ;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- a) en invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné ;
- b) nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75 % de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année ;

**13-04-04**

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Rivière-Ouelle et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *Tu es formidable, le sais-tu?* est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

**ADOPTÉ**

**9. Embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice pour le camp de jour 2013**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'embaucher un coordonnateur ou une coordonnatrice pour le camp de jour 2013 à 10 heures/semaine pendant 7 semaines durant le printemps et à 35 heures/semaine pendant 7 semaines durant l'été ;

**13-04-05**

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise le directeur général à procéder à l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice pour le camp de jour 2013 à raison de 10 heures/semaine pendant 7 semaines durant le printemps et à 35 heures/semaine pendant 7 semaines durant l'été pour un maximum de 4725\$ plus les charges sociales ;

**QUE** le conseil autorise le directeur général à signer, au nom de la Municipalité, les documents relatifs à l'embauche.

**ADOPTÉ**

**10. Demande de subvention salariale à Projektion 16-35**

**13-04-06**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise le directeur général à présenter et à signer, au nom de la municipalité, une demande de subvention salariale à Projektion 16-35 pour un employé du camp de jour 2013

**ADOPTÉ**

**11. Appui à la MRC de Kamouraska relativement à une demande d'information au CSSSK concernant la restructuration de leurs services**

**Attendu que** la MRC de Kamouraska, dans sa résolution # 076-CM2013, demande au CSSSK de faire connaître aux élu(e)s municipaux la manière précise dont s'effectuera et se traduira, au cours des prochaines années, la réorganisation qu'il a entrepris sur notre territoire. Plus spécifiquement, les élu(e)s de la MRC souhaitent connaître, en ventilant les données, les ressources humaines, financières et matérielles affectées aux services à domicile avant et après la réorganisation des services. Des données quantitatives sur la clientèle desservie avec les ressources allouées avant et après les changements sont aussi souhaitées. Finalement, les élu(e)s désirent connaître les étapes de réalisation du redéploiement de l'offre de services à domicile ainsi que les moyens de contrôle prévus pour s'assurer de la qualité des services qui seront offerts à la population.

**Attendu que** le conseil municipal de Rivière-Ouelle est d'accord avec cette demande ;

13-04-07

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**Que** le conseil municipal de Rivière-Ouelle appui la demande de la MRC de Kamouraska tel que décrite plus haut

**ADOPTÉ**

**12. Autorisation de dépense pour le congrès de l'ADMQ 2013**

13-04-08

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 460\$ plus taxes, plus les frais de déplacement, de repas et d'hébergement selon la politique en vigueur, pour la participation du directeur général au congrès de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 juin prochain.

**ADOPTÉ**

**13. Autorisation de dépense pour la formation annuelle des agents de développement**

13-04-09

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise une dépense de 300\$ plus taxes (frais d'hébergement inclus), plus les frais de déplacement et de repas selon la politique en vigueur, pour la participation de l'agente de développement à la formation annuelle des agents de développement organisée par Solidarité rurale du Québec et qui aura lieu en Estrie les 7, 8 et 9 mai prochain.

**ADOPTÉ**

**14. Demande de subvention pour la Fête Nationale du Québec**

**ATTENDU QUE** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises ;

**ATTENDU QUE** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec ;

**ATTENDU QUE** la population de la municipalité de Rivière-Ouelle souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rivière-Ouelle a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec ;

**ATTENDU QUE** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'oeuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité ;

13-04-10

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité de Rivière-Ouelle, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**QUE** le directeur général, Adam Ménard, soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2013.

**ADOPTÉ**

**15. Facture annuelle 2013 pour les services de la Sûreté du Québec**

13-04-11

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil autorise le paiement de la facture annuelle pour les services de la Sûreté du Québec au montant total de 118 317\$ en deux versements soit un versement de 59 159\$ au plus tard le 30 juin 2013 et un versement de 59 158\$ au plus tard le 31 octobre 2013.

**ADOPTÉ**

**16. Demande de dérogation mineure au 145, chemin de l'Anse-des-Mercier**

Le Comité consultatif en urbanisme (CCU) s'est recontré le 20 mars à 11h00 au 145, chemin de l'Anse-des-Mercier mais il n'avait pas quorum. Pour cette raison, le conseil demande au CCU de se rencontrer à nouveau avant de soumettre sa recommandation au conseil. La demande sera donc traité lors de la prochaine séance publique qui aura lieu le 7 mai prochain. Le conseil demande au directeur général d'afficher l'avis public en conséquence.

**17. Approbation des comptes fournisseurs**

AGRO ENVIROLAB	319,63 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	698,95 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	9,18 \$
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	2 086,79 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 060,33 \$
COLLECTIVITÉS ÉCOLOGIQUES BSL	93,96 \$
DÉNEIGEMENT GINETTE BOUCHER	5 275,00 \$
VOTRE DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.	145,37 \$
FERME JASLYN ENR.	201,21 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	9,00 \$
GESTION JB-CEL INC.	129,18 \$
LE GÎTE DU CERF-VOLANT	186,84 \$
LA GLOUTONNERIE	252,95 \$
GROUPE DYNACO	145,27 \$
IMPRESSION SOLEIL	45,94 \$
JOHN MEUNIER INC.	827,27 \$

JOURNAL LE PLACOTEUX	125,32 \$
LIBRAIRIE L'OPTION	76,54 \$
GARAGE J. C. HUDON INC.	604,85 \$
MICHÈLE BERNARD	241,60 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	61 436,07 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	280,84 \$
ROBERTO OUELLET EXCAVATION	413,91 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	548,00 \$
ROCHE LIMITÉE GROUPE-CONSEIL	2 874,38 \$
RÉSEAU VILLE ET VILLAGE EN SANTÉ	31,20 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	267,66 \$
SPACE SIGNALÉTIQUE	896,81 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	24 938,94 \$
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	344,93 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 738,97 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>106 306,89 \$</b>

13-04-12

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée par le conseil.

**ADOPTÉ**

#### 18. Correspondance

- Demande d'autorisation d'un citoyen résidant au 101, route 132 pour se connecter sur le réseau d'égout municipal
- État de dépôt au montant de 370 948\$ provenant du PIQM
- État de dépôt au montant de 28 099\$ provenant du PIQM
- Réception de la description technique relativement à la demande d'exclusion de la zone agricole pour le Camping.

#### 19. Demandes de don

13-04-13

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil accepte les demandes de don suivantes :

- Groupe d'entraide en allaitement maternel du Kamouraska (25\$)
- Gala Mérite jeunesse de Projektion 16-35 (25\$)
- Souper annuel de L'Entraide Pascal-Taché (50\$)
- Adhésion annuelle à l'URLS (150\$)

**ADOPTÉ**

#### 20. Varia

Suivi de l'assemblée publique de consultation sur la modification du règlement de zonage dans la zone R5 :

Louis-Georges Simard mentionne que, suite à l'assemblée publique de consultation, le conseil désire reporter l'adoption du second projet de règlement à la séance du mois de mai prochain. Quelques préoccupations pertinentes ont été soulevées par les citoyens présents durant cette assemblée. M. Simard invite les citoyens ici présents à poser leurs questions sur ce projet de règlement durant la période de questions à la fin de la présente séance.

#### 21. Période de questions

- Un citoyen demande quelle est la procédure lors d'une modification du règlement de zonage. Le directeur général explique la procédure.
- Un citoyen demande quelles seront les prochaines actions du conseil relativement au dossier de fermeture du Centre Thérèse Martin. La mairesse répond que le conseil a l'intention d'appuyer la MRC dans leurs démarches visant à demander au CSSSK de préciser leur offre de services suite à la fermeture du Centre Thérèse Martin

**22. Prochaine réunion de travail**

La date de la prochaine réunion de travail est **mardi, le 30 avril 2013 à 19h00**

**23. Prochaine séance publique**

La prochaine séance publique est **mardi, le 7 mai 2013 à 20h00**

**24. Levée de la séance****13-04-14**

**IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 20h45.

**ADOPTÉ**

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Élisabeth Hudon, mairesse

---

Adam Ménard, secrétaire-trésorier